



Loi reçue et loi du cœur

La parole de Dieu n'est pas inaccessible. « ...cette Parole, elle est dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique. » Dieu qui connaît l'homme, comment pourrait-il lui donner des préceptes inapplicables ? « Car cette loi que je prescris aujourd'hui n'est pas au-dessus de tes forces. »

La loi de Dieu est faite pour la vie de l'homme. Il faut donc accueillir la parole de Dieu pour la savourer. Elle répond à nos attentes les plus profondes. Mais elle ne nous comblera vraiment que lorsque nous la traduirons dans les faits. À la question « Que dois-je faire ? », Jésus répond : « Va, et toi aussi, fais de même. »

Dans l'évangile, la Loi est résumée dans ce double commandement de l'amour : aimer Dieu et le prochain. Dans la parabole du bon Samaritain, Jésus ne précise pas « qui est mon prochain » à aimer. Par une autre question, il demande au docteur de la Loi lequel des trois passants a été le prochain de l'homme tombé aux mains des bandits.

L'important n'est pas le nom, l'âge, le sexe ou la qualité de l'autre, mais bien le fait de l'aimer tel qu'il est, à plus forte raison s'il est blessé sur le bord du chemin. Le prochain est autant celui fait preuve de miséricorde que celui qui en reçoit. Aimer Dieu et devenir prochain de tout homme : ces deux dimensions de l'amour sont indissociables.

À cause de la scrupuleuse observance de la Loi, le prêtre et le lévite ne sont pas approchés du malheureux blessé. Comme quoi, il y a des manières d'observer la Loi qui la trahissent. Le Samaritain, en revanche, hérétique aux yeux de certains, a d'abord laissé parler son cœur et mis en œuvre une loi de miséricorde déjà présente en lui.

Jésus invite à cette réconciliation intérieure. Sa parole n'abolit pas la loi d'amour déjà présente au cœur de l'homme et révélée dans l'ancienne Alliance ; elle vient l'accomplir, en proposant un chemin de bonheur et de vie éternelle.

abbé Michel

Paroisse du Val-de-Ruz	Paroisse de Cressier-Cornaux et du Landeron	Paroisse de St-Blaise
Secrétariat : mardi et vendredi : 14h – 17h mercredi : 15h – 18h Pierres Grises 3, 2053 Cernier 032 853 37 44 Paroisse.vdr@net2000.ch Répondant : abbé Zygmunt Kazmierak	Secrétariat : mardi et vendredi après-midi Rue de l'Église 1 – CP 30 2088 Cressier 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch Répondant : abbé Michel Cuany	Secrétariat : mardi et vendredi matin Rue des Pêcheurs 3 2072 St-Blaise 032 753 20 06 Paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

☚ & Semaine du 9 au 17 juillet 2016 ☚ ☚	
LE LANDERON	CRESSIER
SAMEDI 9 - 15^e dim. temps ord.	
17h00 Messe pour Armand Gougler & Anita Rossier	
DIMANCHE 10	
10h00 Messe QUÊTE EN FAVEUR DE NOTRE PAROISSE	
LUNDI 11 – S. Benoît	
09h30 Chapelle : chapelet	
MARDI 12	
08h30 Chapelle : messe 09h00 Chapelle : adoration - méditation	
MERCREDI 13	
09h00 Chapelle : prière du Renouveau	10h00 Messe au home St-Joseph
JEUDI 14 – SS. Ulrich et Wandrille	
	11h15 Messe au Foyer pour une intention particulière
VENDREDI 15 – S. Bonaventure	
17h45 Chapelle : adoration – méditation 18h15 Chapelle : messe pour Madeleine & Xavier Jobin	11h15 Messe au Foyer
SAMEDI 16 - 16^e dim. temps ord.	
17h00 Messe pour Adrien-Robert & Jacqueline Ruedin-Bays	
DIMANCHE 17	
10h00 Messe QUÊTE EN FAVEUR DE NOTRE PAROISSE	

Notre abbé Michel sera en vacances du 11 au 31 juillet.
En cas d'urgence, veuillez vous adresser à la cure de St-Blaise
au 032 753 20 06 ou au 079 683 44 36.

*Le secrétariat de la cure de Cressier sera
exceptionnellement fermé le mardi 12 juillet.*

**Samedi 16 juillet 2016
de 14h à 17h
visite
de la chapelle**



Quête en faveur du
Denier de St-Pierre : Fr 105.60 au Landeron